Maison d'arrêt de Nancy inventaire sac de linge

Nom: Prénom: Numéro écrou:

1 seul dépôt par semaine, linge rangé dans un sac cabas plastique marqué au nom du détenu, pièce d'identité obligatoire lors du dépôt

Désignation	Quantité max. autorisée	Total
BAS: pantalon, jogging, short, pantacourt, jean, etc (pas de plaque métallique, de logo, couleur bleu marine, kaki, camouflage)	5	
HAUTS: sweat-shirt, gilet, t-shirt, polo, chemise, sous-pull (pas de plaque métallique, de logo, couleur bleu marine, kaki, camouflage, propos ou images outranciers, ni de capuche)	5	
SOUS VETEMENTS: caleçons, slips, soutien-gorge (sans armatures)	7	
CHAUSSETTES (paires)	7	
PYJAMA (pas de couleur bleu marine, kaki, camouflage)	2	
VETEMENTS DE CULTE (tapis de prière, djelaba)	1	
BONNET OU CASQUETTE (pas de plaque, de logo métalique, chapka, tour de cou, cache oreilles)	1	
GANTS EN LAINE UNIQUEMENT	1	
SERVIETTES DE TOILETTE MAXI 120CM	2	
CHAUSSURES(baskets, chaussures de ville) **ET BLOUSON** (pas de capuche, ni de cuir, ni de doudoune rembourrée)	1 par trimestre	
LINGE HOTELIER: torchons, serviettes de table	2	
LOISIRS: livres, revues, magazines, etc, avec une couverture souple (Pas de BD, ni de poster)	3	
MULTIMEDIA: CD, DVD, jeux vidéos (sous blister)	2	
Pour toute autre entrée une autorisation doit-être demandée		

REFUS SYSTEMATIQUE DES DEPOTS DE LINGE:

- Si le sac ne contient pas d'effets vestimentaires
- Si un parloir est programmé dans la semaine(dépôt de linge au moment du parloir uniquement)

Horaires des dépôts (arriver 20 min avant l'horaire indiqué):

Du mardi au vendredi: 8h15 ou 9h15 13h30 ou 14h30

Le samedi: 8h15 ou 13h30